

Département du Lot



Communauté d'agglomération
du Grand Cahors

PLAN LOCAL D'URBANISME DE MAXOU

4 - PARTIE REGLEMENTAIRE

4.2 - Règlement graphique

PLAN LOCAL
D'URBANISME

Arrêté le :

Approuvé le :

Exécutoire le :

Plan Local d'Urbanisme prescrit le 22 octobre 2011

Atelier Sol et Cité

Gérard FRESQUET - Brigitte FRAUCIEL

Urbanistes OPQU - Architectes dplg

4.2